

**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
TENUE EN RÉSIDENCE DE CHACUN DES MEMBRES DU COMITÉ  
LE 20 MAI 2020**

Sont présents:

Mesdames Nathalie Delmaire, Eve Drouin, Annie Houle, messieurs, Réal Déry, Pierre Guyon, Denis Huberdeau, siégeant sous la présidence de Monsieur Alain Desrosiers.

Est également présent:

Monsieur Yvon Tardy, inspecteur municipal agissant comme secrétaire de la réunion.

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Nathalie Delmaire et unanimement résolu que l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

**ACCEPTATION DU RAPPORT DU 29 AVRIL 2020**

Il est proposé par madame Ève Drouin et unanimement résolu que le rapport du 29 avril 2020 soit accepté tel que rédigé.

**P.I.I.A. CHLOÉ LEMAY  
AGRANDISSEMENT ; LOT 5 311 418**

Considérant la demande de madame Chloé Lemay relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale détachée sur le lot 5 311 418 du cadastre du Québec;

Considérant que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.

Considérant que la demande est conforme à la réglementation;

Considérant que le plan déposé ne respecte pas tous les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Il est proposé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le comité demande à madame Lemay de modifier le projet afin de respecter les critères b), c), d) de l'article 33 alinéa 3 du règlement sur les PIIA.

Il est également proposé par monsieur Alain Desrosiers que le comité acceptera le projet après la correction du plan et, son acceptation par les membres du comité.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Alain Desrosiers et unanimement résolu que l'assemblée est levée.

Il est 20h45

Yvon Tardy  
Secrétaire du comité et  
Directeur des services techniques

Alain Desrosiers  
Président du comité